

# UNE ALTERNATIVE ÉCONOMIQUE EST-ELLE POSSIBLE ?

**A** lors que la campagne pour les échéances électorales (présidentielle et législatives) est largement engagée, la question des choix et des orientations sociales et économiques est au cœur des débats. La primaire de la Droite et du Centre ont pu en témoigner.

Pour l'heure, le discours majoritaire ambiant n'envisage que la poursuite des politiques austéritaires à l'œuvre depuis des années, certes avec des degrés variables.

Ces choix économiques impactent clairement la vie de chacun. En cela, ils conditionnent notre modèle social et le type de société dans lequel nous devons vivre. Ainsi, et au nom d'une doxa libérale qui entend réduire la dépense publique tout en ne proposant pas de recettes nouvelles, voire même en baissant l'impôt pour quelques-uns (notamment les plus riches et les grosses entreprises) et des critères de stabilité européens (les fameux 3% de déficit public) ; les solidarités collectives sont mises à mal.

Cela se traduit par des propositions de suppressions massives de postes de fonction-

naires, dégradant ainsi la qualité du Service Public et en réduisant son périmètre, avec pour conséquences la marchandisation/privatisation de certaines missions (soutien scolaire, placement et suivi des « privés d'emploi », transport avec « oui bus », en sont quelques exemples). Au-delà, c'est la protection sociale qui est touchée et donc la capacité de chacun de recevoir selon ses besoins, faisant qu'aujourd'hui, nombre de nos concitoyens ne sont pas en mesure de se soigner ou tout simplement de bénéficier d'une retraite suffisante pour vivre dignement.

Cette situation serait-elle inéluctable comme se plaisent à le laisser penser une large frange des candidats en lice pour les élections et des médias plus que complaisants à l'égard de ce système dominant ?

Nous pensons au contraire, comme d'autres (J. STIGLITZ, le collectif « les économistes atterrés »,...), qu'il y a d'autres possibles et que poursuivre sur cette voie de suppressions de postes, de dégradation des conquêtes sociales et de casse de notre modèle social, n'est pas une politique inéluctable. Il suffirait juste de s'attaquer à la finance, à « l'argent roi » et donc, à cette infime minorité de 1%



possédant 99% des richesses, en mettant en œuvre, notamment, une réforme fiscale et en finir avec l'évasion...

Le partage des richesses est toujours bel et bien la clé pour construire une société plus juste qui réponde à nos aspirations de progrès social et qui n'oublie personne sur le bord du chemin.

C'est ce que nous entendons continuer de porter dans la période politique qui s'ouvre, pour sortir du refrain thatcheriste « there is no alternative ! » car il y a une autre voie, celle de la justice fiscale pour plus de justice sociale !

[polo.lemonnier@snefsu.net](mailto:polo.lemonnier@snefsu.net)

## BUDGET SPORTS : bidonner n'est pas créditer !

Les ministres successifs des sports, depuis toujours (40 ans...), se sont enorgueillis de leur budget : 0,17%, tous crédits confondus ; c'est « énaurme ». 2017, malgré la lutte menée pour obtenir les jeux de 2024, ne déroge pas à cet enthousiasme. Aucun signe particulier d'efforts budgétaires qui indiquerait qu'une nouvelle voie de culture sportive se tracerait. Tout ce petit monde des promoteurs de JO sobres, simples, « économiques », mesurés, cherche à se complaire et à se satisfaire du minimum sportif pour rendre la France sportive. Globalement, nous connaissons le résultat : les jeunes s'éloignent des clubs, les femmes, les milieux populaires, les handicapés, rentrent peu dans la pratique sportive, en clair, la responsabilité publique faillit, alors que la partie professionnelle et marchande expose sans scrupules ses scandales.

En 2017, P. Kanner, le ministre, nous annonce une progression de près de 20% ! Diantre. L'analyse plus fine nous montre, que des mesures, nouvelles en dépenses, concernant le soutien à la retraite des sportifs, aux accidents de travail, aux arbitres et juges, font

gonfler « artificiellement » le budget. A périmètre constant, on retombe sur un budget, vraiment constant, dans sa médiocrité.

Le budget des sports<sup>1</sup>, ce sont trois masses : le budget d'État, composé de deux programmes : l'un, appelé 219 doté de 261 M€, l'autre 124 doté de 310,6<sup>2</sup> M€ ; le CNDS<sup>3</sup> plafonné à 260 M€ Remarquons que le CNDS est l'équivalent des crédits du 219.

Comment se répartissent les dépenses ? En quatre actions. Le sport pour tous (moins de 8 M€ soit 3,3% du budget) ; le haut niveau (170 M€, soit 75,7%) ; la prévention et protection des sportifs, dopage et autres actions (19,1 M€ soit 8,5%) et les formations (27,9 M€ soit 12,4%).

Dans un budget parfaitement insignifiant, le sport pour tous est soutenu par le CNDS (c'est-à-dire les paris sportif... toute question morale écartée) et les crédits accordés à l'AFLD<sup>4</sup>, en progression, dissimulent des suppressions de crédits pour les opérations de prévention. La lutte contre le dopage manque de convictions.

Le débat à l'Assemblée a donné lieu aux jérémiades habituelles et, entre les abstentions et les votes en pour, les opposants (centristes) faisaient pâle figure.

Les nouveaux rénovateurs du sport français et les promoteurs des JO ont du pain sur la planche pour rendre le sport populaire. Il ne faut pas les laisser faire car on ne les a pas entendus sur ce budget.

[jules.lafontan@snefsu.net](mailto:jules.lafontan@snefsu.net)

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, article complet : [www.snefsu.net](http://www.snefsu.net) (secteur sports, dernières mises à jour)

<sup>2</sup> En 2006, la LOLF avait été instituée pour clarifier le budget. Ce programme 124 est tellement inextricable que nous sommes obligés de croire l'administration lorsqu'elle concède qu'elle engage 310 M€ pour le sport ! Même le rapporteur du budget s'en plaint...

<sup>3</sup> Centre national pour le développement du sport. C'est un établissement public national administratif qui récupère une partie des sommes versées sur les jeux d'argent et droits TV liés au sport. Comme il s'agit de pourcentages sur des activités mais plafonnés, il s'avère que ce CNDS, historiquement conquête du mouvement sportif, reverse à l'État plus de 100M€ En clair, le mouvement sportif subventionne l'État !

<sup>4</sup> Agence française de lutte contre le dopage